

## **Changement du dépositaire et modification des frais de dépôt**

### **FCP MAGHREBIA PRUDENCE**

Fonds Commun de Placement de catégorie obligataire

Agrément du CMF n°07-2005 du 9 mars 2005

**Adresse :** Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble MAGHREBIA

Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex

L'UNION FINANCIERE, Intermédiaire en bourse, en sa qualité de gestionnaire de « FCP MAGHREBIA PRUDENCE » a obtenu l'agrément du CMF n°20-2021 du 25 mars 2021 pour le changement du dépositaire du fonds et la désignation de l'Arab Tunisian Bank -ATB- en tant que nouveau dépositaire en remplacement de l'Union Internationale de Banques -UIB-. L'ATB percevra une commission annuelle de 0,1% HT de l'actif net avec un minimum de 5000 dinars HT et un maximum de 25 000 dinars HT par an au lieu de 0,20% HT de l'actif net par an (perçue par l'UIB).

**Ces modifications entreront en vigueur à partir du 23 septembre 2022**